FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation CSE - Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Le 13/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les différentes formes de harcèlement et leurs impacts sur l'environnement de travail.
- Maîtriser le cadre légal entourant le harcèlement sexuel et les obligations de l'employeur.
- Être capable de reconnaître les indicateurs précoces de comportements inappropriés.
- Savoir comment procéder lorsque des cas de harcèlement sont rapportés, y compris par des tiers.
- Adopter la bonne posture d'écoute et de médiation pour résoudre les situations de harcèlement.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Matin : Comprendre le harcèlement et le cadre légal

Compréhension des termes et impacts sur la santé :

- Exploration et clarification des termes tels que le harcèlement et le harcèlement sexuel, en distinguant ces comportements des agressions et violences sexistes.
- Évaluation de la position du harcèlement parmi les risques psychosociaux et l'analyse de ses conséquences sur le bien-être des employés.

Cadre juridique et responsabilités de l'employeur :

- Étude approfondie des lois, décrets et jurisprudences régissant le harcèlement sexuel en milieu professionnel.
- Révision des obligations légales de l'employeur, y compris la gestion des documents et des affichages obligatoires.
- Présentation du système de sanctions applicables en cas de harcèlement sexuel avéré, incluant les pénalités pour l'employeur et les mesures disciplinaires possibles.

Après-midi : Identification et réaction aux cas de harcèlement

Identification des cas de harcèlement :

- Apprentissage des techniques pour détecter les signaux précurseurs du harcèlement sexuel et des comportements sexistes.
- Méthodes pour gérer un signalement effectué par un tiers, orienter la victime et aborder la situation avec la personne accusée.

Procédure et posture en cas de signalement :

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Procédure à suivre lorsqu'un cas de harcèlement sexuel est signalé, y compris l'identification des personnes à alerter.
- Rôles spécifiques des différents acteurs dans l'entreprise, tels que le référent harcèlement, les managers, la direction et les ressources humaines.
- Techniques pour distinguer un cas réel de harcèlement d'un malentendu ou d'une perception erronée.
- Focus sur la conduite à tenir lors des entretiens avec la personne harcelée et le présumé harceleur, incluant l'écoute active, la médiation et les stratégies d'interrogation.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Membre du CSE

Le contenu et l'approche pédagogique seront adaptés au public concerné afin de garantir une bonne transmission de connaissances

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

7 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- **Pendant la formation** :

- Quizz
- Interactivité à partir d'illustrations, croquis, schémas,...
- Photos de situation de travail qui pourront être fournies par le donneur d'ordre

- **Après la formation :**
 - Fourniture d'un résumé pratique sous forme d'une fiche synthétique au format PDF imprimable au format A4 standard
 - Le baromètre social
 - Livraison d'un enregistrement vidéo du module à destination du service formation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Quizz, études de cas réels, approche concrète et utile au quotidien des agents concernés
- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.